

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 14 NOVEMBRE 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 14 novembre 2022 à 19h00, à la salle communautaire de la Maison Legrand sous la présidence de monsieur le maire, Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants.

Mesdames Jo-Annie Castilloux, Sylvie Blais et Marie-Ève Allain
Messieurs François Beaudin, Marc-Aurèle Blais et Denis Langlois

Assiste également à la séance, monsieur Yan Ritchie, greffier-trésorier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

2. MOT DE BIENVENUE

Le maire, monsieur Henri Grenier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2022-11-336

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 octobre 2022 et de la séance extraordinaire du 3 novembre 2022
5. Dépôt et approbation de la liste des chèques et des prélèvements d'octobre 2022
6. Dépôt et approbation de la liste des comptes à payer d'octobre 2022
7. Dépôt de deux états comparatifs
8. Correspondance
9. Dons ou commandites
10. Paiements des factures
11. Avis de motion, présentation et adoption du projet de règlement 2022-07 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
12. Avis de motion concernant les prévisions budgétaires et programme triennal 2023-2024-2025
13. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus municipaux
14. Demande de renouvellement d'autorisation de déneigement de la route du Parc – EPC Canada
15. Contrat de déneigement – M. Allan Robinson
16. Demande d'achat d'équipement – service incendie
17. Demande de prix pour formation – service incendie
18. Vente du véhicule d'unité d'urgence Ford CTV 2009
19. Demande de contribution financière : surveillance communautaire des vibrations à Port-Daniel
20. Demande de prix – Sertek – ordinateur pour le service incendie
21. Demande de prix – imprimante pour le service incendie
22. Programme d'aide à la voirie locale – sous-volet : projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
23. Résolution pour modification de puissance – Énergère
24. Budget alloué pour le marché de Noël

25. Autorisation de destruction de documents inactifs par les Ateliers Actibec 2000 Inc.
26. Concours de décorations de Noël
27. Budget alloué pour les personnes âgées de la résidence St-Germaine de Gascons
28. Autorisation de circulation – Transport hors-normes
29. Modification à la résolution numéro 2022-03-081
30. Partenariat à la journée pré-novice de Port-Daniel-Gascons
31. Achat – unité d’urgence pour le service incendie
32. Affaires nouvelles
 - a) politique de tarification – services municipaux
 - b) essai d’étanchéité
 - c) étoiles pour sapins
 - d) formation - pompiers
33. Période de questions
34. Levée de la séance

Adoptée à l’unanimité des conseillers

2022-11-337 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2022 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2022

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 octobre 2022 et de la séance extraordinaire du 3 novembre 2022 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

2022-11-338 5. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES, DES PRÉLÈVEMENTS ET DES DÉPÔT DIRECTS D’OCTOBRE 2022

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que pour la période d’octobre 2022 : la liste des dépôts et des chèques portant les numéros #912955 à #913132 au montant de 79 727.93\$, #915890 à #915932 au montant de 114 469.37\$, la liste des prélèvements portant les numéros #901059 à #901105 au montant de 52 271.43\$ et les dépôts directs #939 à #976 au montant de 124 438.78\$, le tout pour un grand total de 370 907.51\$ soient approuvés et entérinés par les membres du conseil.

Ces montants incluent les dépenses réalisées par la greffier-trésorier via sa délégation de pouvoir.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente que les crédits étaient disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

Greffier-trésorier

2022-11-339 6. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER D’OCTOBRE 2022

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que les membres du conseil municipal approuvent la liste des comptes à payer d’octobre 2022 au montant de 151 570.40\$ et autorisent le paiement des factures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

Greffier-trésorier

2022-11-340 7. DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2022

Selon l'article 176.4 du Code municipal, le greffier-trésorier dépose deux états comparatifs : le premier compare les revenus et les dépenses de l'exercice financier courant avec celui de l'exercice précédent pour la même période correspondante, en date du 31 octobre 2022. Le deuxième compare les revenus et dépenses prévus de l'exercice courant avec celui qui a été prévu au budget.

8. CORRESPONDANCE

Le maire, monsieur Henri Grenier, résume la correspondance reçue au cours des dernières semaines à savoir :

- Madame Jacqueline Dorion et monsieur Jean-Guy Brossard : route de la commune
- Association des personnes handicapées visuelles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine : lettre de remerciement

2022-11-341 9. DONS OU COMMANDITES

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les dons suivants:

- Fondation prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent : 150\$
Étant en potentielle situation de conflit d'intérêt, monsieur Denis Langlois ne participe pas à la discussion ni à la prise de décision sur le prochain don.
- Centre de services scolaire René-Lévesque pour la polyvalente de Paspébiac: 900\$ (banc), conditionnel à l'acceptation du projet par le Ministère.
- CSSRL (École Le Phare), voyage de fin d'année : 750\$ (versé au budget 2023);
- CSSRL (École le Phare), activité de patinage: 100\$
- CSSRL (École Saint-Bernard), activité de patinage : 520\$
- Légion Royale Canadienne de New-Carlisle, jour du souvenir : 50\$

Ces dons seront inscrits au surplus accumulé de la municipalité.

Adoptée à la majorité des conseillers

2022-11-342 10. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes :

- Eurovia Québec Construction Inc :
 - Facture reliée à la réfection de diverses rues au montant de 174 428.95, avant taxes. Cette dépense est inscrite au règlement numéro 2021-05.

- Facture reliée aux investissements sur le réseau routier local dans le cadre du PIRRL et de l'AIRRL pour les routes Cyr, Parisé et de la Baie au montant de 52 032.30\$, avant taxes. Cette dépense est inscrite au règlement numéro 2021-06.
- Tetra Tech QI Inc.; Facture reliée aux honoraires professionnels pour la surveillance de la rue Beaudin au montant de 4 970\$, avant taxes (résolution 2022-09-265). Cette dépense sera inscrite au règlement d'emprunt parapluie 2021-01;
- Énergère Inc. :
 - Facture reliée à la conversion d'éclairage de rues au montant de 49 645.48\$, avant taxes. Cette dépense est inscrite au règlement numéro 2021-01.
 - Facture reliée à la modification de la puissance (161 luminaires destinés à des routes du MTQ) au montant de 8 376.16\$, avant taxes. Cette dépense est inscrite au règlement numéro 2021-01. (réf : résolution 2021-11-370)
- Gervais Marcoux, consultant ressources humaines Inc. :
 - facture reliée aux honoraires professionnels pour la dotation du poste de directeur général et greffier-trésorier au montant de 3 135\$, avant taxes (résolution 2022-08-241);
 - facture reliée aux frais de déplacements pour soutien pour l'embauche de directeur général et greffier-trésorier au montant de 145.60\$, avant taxes (résolution 2022-08-241);
- Transport Guy Anglehart : facture reliée pour les travaux à exécuter pour le sentier du Centre Plein Air La Souche au montant de 44 782.85\$, avant taxes (résolution 2022-09-284);
- Berthelot Entrepreneur Électrique Inc. : facture reliée à l'éclairage de la croix – secteur Port-Daniel au montant de 4 200\$, avant taxes (résolution 2022-10-319). Cette dépense sera inscrite au projet de développement.
- Olivier Poulin, vidéaste : facture reliée à la production de vidéo promotionnelle au montant de 4 874\$, avant taxes. Cette dépense sera inscrite au projet de développement.
- Mine Seleine :
 - Facture reliée à la livraison de sel au montant de 32 485.89\$, avant taxes;
 - Facture reliée à la livraison de sel au montant de 4 626.03\$, avant taxes;
 La répartition des factures sera inscrite : 24 000\$ au budget et le solde sera pris au surplus.
- Solution Infomédia : facture reliée à l'installation d'un système de vidéoconférence pour la salle de conférence de la Maison Legrand au montant de 4 544.50\$, avant taxes. Cette dépense sera inscrite à la subvention de la MRC (covid) et payable à la réception de la commande.
- Atelier Royal Rustic Inc. : facture reliée à l'achat de six bancs extérieurs en érable massif pour le Centre Plein Air La Souche au montant de 4 710\$, avant taxes.
- Foresterie Nouvelle Génération : facture reliée à l'achat de billes de cèdre pour le parcours d'hébertisme au Centre Plein Air La Souche au montant de 3 500\$, avant taxes (rés : 2022-10-320);

Adoptée à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-dessus présentées.

Greffier-trésorier

2022-11-343 11. AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-07 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Un avis de motion est donné par madame Marie-Ève Allain que lors d'une séance ultérieure du conseil municipal, il sera adopté le règlement numéro 2022-07 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Port-Daniel-Gascons. La présentation et le dépôt de ce projet de règlement est fait à la présente séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-344 12. AVIS DE MOTION CONCERNANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 ET LE PROGRAMME TRIENNAL 2023-2024-2025

Un avis de motion est donné par monsieur Denis Langlois que lors d'une séance ultérieure du conseil municipal, seront adoptés les prévisions budgétaires 2023 ainsi que le programme triennal 2023-2024-2025 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-345 13. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, monsieur le maire, Henri Grenier ainsi que les conseillères, mesdames Sylvie Blais, Marie-Ève Allain et Jo-Annie Castilloux et les conseillers, messieurs Marc-Aurèle Blais, Denis Langlois et François Beaudin ont déposé leur déclaration écrite mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'ils peuvent avoir dans les immeubles situés sur le territoire de la municipalité et de la MRC du Rocher-Percé et dans les personnes morales, des sociétés, des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipale dont les membres font partie.

2022-11-346 14. DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION DE DÉNEIGEMENT DE LA ROUTE DU PARC – EPC CANADA

ATTENDU QUE EPC CANADA désire effectuer des opérations de déneigement et de déglçage sur la route du parc sur une longueur de 1.2km avec 800m entre le deuxième pont et l'entrée du chemin vers le site EPC Canada;

ATTENDU QUE cette route est sous la juridiction du Ministère du Transports du Québec et à l'intérieur des limites de la municipalité de Port-Daniel-Gascons;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu :

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise l'entreprise EPC Canada à effectuer l'entretien de la route du Parc, sur une longueur de 1.2km avec 800m entre le deuxième pont et l'entrée du chemin vers le site EPC Canada pour les saisons hivernales 2022-2023 et 2023-2024 et ce, selon les exigences de déneigement et de déglçage demandées par le Ministère des Transports;

Que tous les frais de déneigement et de déglçage de cette autorisation soient assumés par l'entreprise EPC Canada.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-347 15. CONTRAT DE DÉNEIGEMENT – M. ALLAN ROBINSON

Il est proposé par monsieur François Beaudin, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la sous-traitance du contrat de déneigement de M. Allan Robinson à Garage Jeffery Robinson (9250-0784 Québec Inc.) conditionnel à ce que la responsabilité et le cautionnement de celui-ci demeurent en vigueur au nom de monsieur Allan Robinson. La municipalité procèdera toujours aux paiements des sommes dues au nom de monsieur Allan Robinson tel que stipulé au contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-348 16. DEMANDE D'ACHAT D'ÉQUIPEMENT – SERVICE INCENDIE

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la demande d'achat d'équipement pour le service incendie : une trousse de collision MV au montant de 1 620\$, avant taxes. Cette dépense sera payable sur réception de la facture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-349 17. DEMANDE DE PRIX POUR FORMATION – SERVICE INCENDIE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denais Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission pour la formation concernant l'utilisation adéquate et efficiente de la Table PC et communications radio proposée par le Service de la sécurité publique de Matane au montant de 1 605.90\$, avant taxes. Cette dépense sera payable au budget 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-350 18. VENTE DU VÉHICULE D'UNITÉ D'URGENCE FORD CTV 2009

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a présenté une demande de soumission pour la vente du véhicule d'unité d'urgence Ford CTV 2009 par le biais du bulletin municipal d'octobre 2022.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une seule offre conforme de la part de monsieur Rodrigue Duguay au montant de 250\$.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'offre de monsieur Rodrigue Duguay au montant de 250\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-351 19. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE : SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE DES VIBRATIONS À PORT-DANIEL

CONSIDÉRANT QUE pour qu'un appareil détectant les secousses sismiques qu'entraînent les activités de dynamitage soit installé et que ses données soient fiables, qu'il faut que cet appareil soit conforme, qu'il soit installé selon les normes, qu'il soit bien calibré et qu'une personne soit formé à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de l'Environnement fait l'analyse régulièrement des rapports émanant des appareils installés autour du site de la cimenterie et que ces appareils sont conformes aux normes;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de l'Environnement se sert des données brutes donc pas facilement manipulables et que les professionnels qui en font l'analyse ne peuvent écrire n'importe quoi d'où un risque d'être poursuivis;

CONSIDÉRANT QUE les rapports d'écoulement des appareils sont vérifiés, contre-vérifiés et validés par les experts du Ministère;

CONSIDÉRANT QU'il y a une double-validation des données;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation provinciale sur le dynamitage est appliquée par le Ministère de l'environnement;

POUR CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons prend la décision de ne pas contribuer financièrement à l'installation de ce type d'appareil tel que demandé par Environnement Vert Plus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-352 20. DEMANDE DE PRIX – SERTEK – ORDINATEUR POUR LE SERVICE INCENDIE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission remise pour un ordinateur par Sertek Informatique pour le service incendie au montant de 1 539.98\$, avant taxes plus l'installation. Cette dépense sera payable sur réception de la facture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-353 21. DEMANDE DE PRIX – IMPRIMANTE POUR LE SERVICE INCENDIE

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission remise pour une imprimante par l'Imprimerie des Anses, pour le service incendie au montant de 500\$ plus taxes. Cette dépense sera payable sur réception de la facture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-354 22. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCAL – SOUS-VOLET : PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE)

ATTENDU QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2022 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarés;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de madame Marie-Ève Allain et appuyé par madame Jo-Annie Castilloux, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Port-Daniel-Gascons approuve les dépenses, d'un montant de 15 254.39\$, relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-355 23. RÉOLUTION POUR MODIFICATION DE PUISSANCE – ÉNERGÈRE

Il est proposé par monsieur François Beaudin, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la demande de modification de la puissance des luminaires par Énergère selon le tableau fourni en date du 12 octobre 2022 (159 luminaires).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-356 24. BUDGET ALLOUÉ POUR LE MARCHÉ DE NOËL

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le budget proposé de 500\$ pour le marché de Noël qui se tiendra les 3 et 4, 10 et 11 décembre 2022 de 12h à 16h au Centre Plein Air La Souche.

Cette dépense sera inscrite au surplus accumulé de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-357 25. AUTORISATION DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS INACTIFS PAR LES ATELIERS ACTIBEC 2000 INC.

CONSIDÉRANT QU'en 2019, la municipalité de Port-Daniel-Gascons a mis de l'avant le processus de la gestion de ses documents et de ses archives;

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la destruction de documents inactifs par les Ateliers Actibec 2000 Inc. et autorise le paiement de la facture à sa réception.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-358 26. CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que des prix soient décernés pour un concours de décorations de Noël pour un total de 450\$ (75\$/district). Les prix seront attribués par tirage au sort et chaque district aura un gagnant. Les personnes intéressées devront s'inscrire auprès de la responsable, madame Sylvie Blais, conseillère du district #6 au : vivi.blais@hotmail.com

Cette dépense sera inscrite au surplus accumulé de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-359 27. BUDGET ALLOUÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE LA RÉSIDENCE STE-GERMAINE DE GASCONS

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accorde un montant de 200\$ pour l'achat de cadeaux de Noël aux personnes âgées de la résidence St-Germaine de Gascons.

Cette dépense sera inscrite au surplus accumulé de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-360 28. AUTORISATION DE CIRCULATION - TRANSPORT HORS-NORMES

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le directeur des travaux publics à signer les documents suivants du Groupe Bellemare, spécialiste en transport lourd :

- Quatre demandes d'autorisation de circulation pour les routes de l'Anse McInnis et Anse à la Loutré prévues entre le 5 novembre 2022 au 31 décembre 2022;
- Ou quatre demandes d'autorisation de circulation pour les routes de l'Anse McInnis et Anse à la Loutré prévues entre le 16 novembre 2022 au 31 décembre 2022 avec une autre configuration appliquée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022—11-361 29. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2022-03-081

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte de modifier la résolution numéro 2022-03-091 pour que les signataires puissent procéder à la transaction auprès du notaire.

Résolution numéro 2022-03-081 :

... et autorise le maire, monsieur Henri Grenier et la directrice générale, madame Marie-Pier Cyr...

Modification apportée :

... et autorise le maire et le directeur général ...

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-362 30. PARTENARIAT À LA JOURNÉE PRÉ-NOVICE DE PORT-DANIEL-GASCONS

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons soit partenaire à la journée pré-novice de Port-Daniel-Gascons par le plan de visibilité du logo sur les cadeaux souvenirs (mini-bâtons de hockey) au montant de 737.50\$, avant taxes. Cette dépense sera payable sur réception de la facture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-363 31. ACHAT – UNITÉ D'URGENCE POUR LE SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la soumission de deux fournisseurs;

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise l'achat, auprès de Automobile Carmer (1990) Inc., une unité d'urgence et tous ses équipements nécessaires pour le service incendie pour un montant total de 102 530.69\$, taxes nettes.

La dépense ci-haut mentionnée soit financée sur 10 ans par le fonds de roulement de la municipalité de Port-Daniel-Gascons.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

32. AFFAIRES NOUVELLES

2022-11-364 a) POLITIQUE DE TARIFICATION – SERVICES MUNICIPAUX

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons procède à des changements concernant la politique de tarification pour les services municipaux entre autres que chaque organisme de la municipalité a le droit à 3 locations gratuites par année et offrira gratuitement le service de photocopies aux personnes de 65 ans et plus demeurant sur son territoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-365 b) ESSAI D'ÉTANCHÉITÉ – TEST TECH INC.

Étant en potentielle situation de conflit d'intérêt, monsieur François Beaudin ne participe pas à la discussion ni à la prise de décision sur ce point.

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis par Test Tech Inc. pour l'essai d'étanchéité et désinfection d'aqueduc et l'essai d'étanchéité de conduite sanitaire pour la rue Beaudin au montant de 5 730.25\$, avant taxes. Cette dépense sera inscrite au règlement 2021-01 et sera payable sur réception de la facture.

Adoptée à la majorité des conseillers

2022-11-366 c) ÉTOILES POUR SAPINS

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis pour la fabrication d'étoiles pour les 3 sapins déjà

en place par Soudure Jones au montant de 1 275\$, avant taxes. Cette dépense sera payable sur réception de la facture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-11-367

d) OFFRE DE FORMATION - POMPIERS

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'offre de Ciment McInnis (Ciment St-Marys), afin de former quatre pompiers à leurs frais, en échange de formations données par notre service incendie et ce gratuitement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

- La conseillère, madame Marie-Ève Allain quitte la séance à 20h21.

33. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les gens de l'assistance.

2022-11-368

34. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Jo-Annie Castilloux propose la clôture et la levée de la séance à 20 h 48

Henri Grenier, maire

Yan Ritchie, greffier-trésorier